TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN.NE DE CONTRÔLE NON DESTRUCTIF

Industrie

Objectifs

Acquérir les compétences techniques nécessaires à un emploi de contrôleur (se) non destructif.

Contenus

– Contrôler par ressuage et magnétoscopie des produits métallurgiques
– Contrôler par radiographie industrielle des produits métallurgiques –
Contrôler par ultrasons des produits métallurgiques

Pré-requis

Aptitudes manuelles, expérience dans le domaine de l'industrie, et résistance à la station débout

Public concerné

Validation

Diplôme du Ministère du travail : niveau 4 Accessible par le biais de la VAE

code RNCP ou RS

RNCP 36317

Certificateur et date de la certification

Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion - 01-04-2022

Débouchés et poursuites d'études

Type d'emplois accessibles : Contrôleur/Contrôleuse non destructif, agent de contrôle non destructif, radiologue industriel, technicien qualité.

Secteurs d'activités : industrie nucléaire, industrie pétrochimique, industrie ferroviaire et navale, industrie aéronautique, industrie de l'armement, construction d'appareil de manutention, surveillance industrielle et ouvrages.

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation

Contact

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉSEAU greta AUVERGNE